



Recherche associative : quelle légitimité ?

En cette période de confinement nous invitent à réfléchir au sens de nos pratiques professionnelles, nous auscultons la place de la recherche associative au sein de notre secteur. Les associations d'ErE peuvent-elles produire de la connaissance scientifique ? Et nous, reconnaissons-nous l'expertise en ErE issue d'autres secteurs ?

L'utilité pour les asbl de produire des analyses, études et recherches est diverse. Citons p.ex. obtenir un financement, évaluer l'impact d'un projet d'ErE, créer un partenariat, co-construire des savoirs, faire remonter ce qui se fait sur le terrain pour l'étudier, le valoriser ou l'évaluer, apporter des contenus théoriques et/ou de la matière à réflexion aux pratiques de terrain.

Au-delà de ces utilités pour le secteur de l'ErE, la vulgarisation et la production d'analyses répondent à des enjeux politiques importants concernant l'ensemble de la société. En effet, riches de leurs savoirs de terrain, les asbl ont un rôle à jouer en termes de vigilance critique et de balancier par rapport aux connaissances produites par les expert-es.

Quelle (im)posture

Cependant, il n'est pas toujours aisé pour une asbl d'oser jouer ce rôle critique, ni surtout de prendre sa place dans le domaine de la production des connaissances, encore souvent attaché au savoir académique qui, comme le souligne Bourdieu, est empreint de rapports de forces et de luttes. Cette concurrence sert, selon Bourdieu, à asseoir le monopole de la compétence scientifique définie comme *la capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science* (1976 cité dans Vienne). Vu sous cet angle, on comprend pourquoi les associations peuvent ressentir un manque de confiance voire un sentiment d'imposture à produire de la connaissance dite scientifique. D'autant que cette reconnaissance scientifique repose, notamment, sur l'expertise apportée par les comités de lecture de revues scientifiques (Ramus, 2014) composés... d'expert-es académiques !

Dans un contexte associatif, une recherche-action a peu de chance d'être reconnue par ces grandes revues même si une démarche scientifique rigoureuse (question problématisée, élaboration d'hypothèses et confrontation de celles-ci aux faits) sous-tend la recherche. Dans le champ de l'éducation à l'environnement, Dominique Cottureau met en avant ces freins à la légitimation et à la validation, dans le cadre d'une recherche-action menée avec quatre associations bretonnes en tant que chercheuse salariée. Ainsi, même si les savoirs et savoir-faire produits par cette recherche-action étaient généralisables et en capacité d'être transmis, cette recherche n'a pas pu être validée scientifiquement (p.17-34).

Le choix des fondateurs de la recherche-action participative de quitter les cercles universitaires (Fonseca, p.10-11) prend ici tout son sens. Elle permet d'expérimenter un autre type de production du savoir, accordant à chaque personne l'habileté à réfléchir à ses propres problèmes et à produire de la connaissance pour l'action

(Bidou, p.11). Ce type de recherche visant une éducation émancipatrice et transformatrice de la société vient ébranler ce postulat profondément ancré dans notre culture occidentale qu'est la séparation entre savoir savant et savoir profane. Se libérer de ce postulat autorise alors la valorisation des pratiques d'ErE de terrain et, surtout, cela offre une source précieuse de connaissances, indispensable pour appréhender les enjeux sociaux-environnementaux actuels. En effet, les savoirs dits d'experts ne peuvent plus à eux seuls saisir la complexité de nos sociétés où la question de l'incertitude n'a jamais été aussi prégnante.

Au sein du secteur associatif français, la légitimité des savoirs de terrain est évidente. Cela est sans doute lié au fait que « *l'éducation à l'environnement revendique depuis l'origine un dialogue entre chercheurs et praticiens de l'éducation formelle et non formelle* » (Bidou, p.8). C'est moins le cas en Belgique. Néanmoins, on observe une certaine fierté voire une revendication identitaire à pouvoir produire de la connaissance de terrain par opposition aux connaissances plus théoriques produites par les académicien-nes.

Cette conscience de la richesse de l'ancrage de terrain ne rend pas pour autant le travail collaboratif entre universitaires et associations aisé. De même que la sous-culture de l'ErE légitimant le savoir profane et la co-construction des savoirs ne rompt pas assez la frontière existant entre le milieu associatif et les universités. La méconnaissance mutuelle de ces deux milieux n'aide pas à créer des liens. Nous avons interrogé l'IEP (Institut d'eco-pédagogie) à ce sujet (*lire ci-dessous*). Cette méconnaissance, nous pouvons la sentir, notamment, à travers les précautions langagières utilisées par l'IEP lorsqu'il parle du travail de recherche des universités, mais aussi à travers la vision erronée des chercheurs et chercheuses réduisant les pratiques d'ErE en FWB à l'éducation à la nature¹. Comme le souligne l'IEP, il y a tout un travail de rapprochement à effectuer, notamment en termes de traduction du champ lexical des deux secteurs. Il ne faut pas non plus négliger les rapports de forces existants - souvent inconscients - et ainsi, comme le suggère l'IEP, travailler sur ce concept de praticien-ne - chercheur-se afin de soutenir les associations sur le terrain de la recherche.

On est toutes et tous l'ignorant-e de quelqu'un

Dans l'optique d'une démocratisation du savoir à toutes les échelles, il est intéressant de réaliser aussi notre autocritique en tant que secteur de l'Éducation à l'Environnement par rapport aux autres personnes, hors secteur ErE, avec qui nous travaillons.

Sommes-nous, par exemple, dans une relation de réelle réciprocité avec les enseignant-es ? Acceptons-nous l'idée que ces personnes soient autant que nous habilitées à produire de la connaissance en ErE ? Certes, ce ne sera pas les mêmes savoirs qui seront générés, mais c'est justement en cela que c'est intéressant !



Acceptons-nous aussi l'idée que l'expertise en termes d'écologie peut aussi se retrouver au sein des associations travaillant en milieu populaire ? Si le savoir, comme nous l'avons vu, est une source de pouvoir et de rapport de force, Ouassak (2020) nous montre que l'écologie en tant qu'outil émancipateur, l'est tout autant. Elle met en lumière les stratégies de disqualification des luttes écologistes lorsque celles-ci sont portées par des personnes issues de classes populaires. Cette non-légitimation émane pourtant aussi d'organisations de gauche prônant l'écologie. En effet, comme Bourdieu (1976) le mentionnait à propos du monopole de la science, il existe aussi un monopole de l'écologie où certaines catégories sociales privilégiées s'octroient le droit de décider qui a la capacité de parler et d'agir légitimement dans le domaine.

Karima METTIOU

¹ Francine Pellaud (2016), en basant ses propos sur une étude menée par Gruslin M. (concernant la formation en EDD en Belgique, parue dans les cahiers pédagogiques) dresse un tableau des pratiques de l'ErE comme étant essentiellement naturaliste. « *En Belgique, l'EDD n'est pas encore réellement entrée dans les moeurs. L'ErE reste prédominante, tournée essentiellement vers une approche de la nature. Ceci peut expliquer le fait que la Belgique n'a pas construit de référentiel de compétences spécifiques à l'EDD* ».



Bibliographie

Bourdieu, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 2, n°2, pp.88-104. Cité dans : Vienne, P. (2011). Epistémologie des sciences sociales : Pierre Bourdieu et la sociologie du champ scientifique. Cours. Document non publié, Université de Mons, Mons.

Bidou, J. E. (2016). Entre deux mondes, la recherche associative en éducation à l'environnement. *Education relative à l'environnement : Regards-Recherches-Réflexions*, Vol.13-1, p.7-16.

Cottureau, D. (2016). Recherches-actions associatives : Le praticien réflexif ou la recherche sans « chercheur ». *Education relative à l'environnement : Regards-Recherches-Réflexions*, Vol.13-1, p.17-34.

Fonseca, C. (2017). La recherche-action participative à l'épreuve des faits. *Outils pédagogiques*, n°18, Antipodes, Iteco.

Pellaud, F. (2016). « Interdisciplinarité, compétences, pédagogie de projet et éducation en vue d'un développement durable », Chapitre 6, Arnaud Diemer éd., *Education au développement durable. Enjeux et controverses*. De Boeck

Ramus, F., « Comprendre le système de publication scientifique », Association Française pour l'Information Scientifique, Publié en ligne le 30 août 2014. Consulté le 24 avril 2020

Ouassak, F. (2020). « Tout est fait pour que les classes populaires ne se saisissent pas de l'écologie », propos recueillis par Aurélien Berthier, analyse #04, Agir par la Culture, PAC.



Recherche en ErE : *par et pour le terrain*

Comment ce travail de recherche et de réflexion est-il pensé et vécu par un de ses acteurs historiques : l'Institut d'Eco-Pédagogie (IEP) ? Interview.

La recherche a toujours fait partie des missions de l'IEP, en complément à la formation. Aujourd'hui, vous êtes en attente d'une reconnaissance de ce métier par l'Education permanente. Qu'est-ce qui guide le choix de vos sujets de recherche ?

Pour notre plan quinquennal en Education permanente, on a identifié deux thématiques : la « militance » et la « relation enfant / nature ». Ces deux thématiques structurent l'ensemble des actions de l'asbl. La recherche et les analyses font partie de ces actions au même titre que les formations ou la création d'outils pédagogiques. Pour nous, la recherche et l'analyse sont une façon de créer du contenu, d'alimenter les formations et inversement.

Toutes les questions abordées à travers les analyses viennent du terrain par le biais des formateurs avec qui nous discutons. D'autres questions à traiter remontent aussi via le comité éditorial et l'équipe. Parfois, ça peut être le processus inverse : un questionnement en équipe qui vient apporter de la matière à réflexion aux pratiques de terrain, mais dans tous les cas, l'analyse s'inscrit toujours dans un processus. Elle ne peut jamais être le fruit d'une pensée de bureau. Et pour la recherche-action, encore plus ! Pour la recherche, on développe généralement des partenariats, comme récemment avec des acteurs de terrain en Belgique et

en France pour une recherche sur les pratiques éducatives en pleine nature. C'était l'occasion d'échanger des outils et d'avoir des résultats peut-être plus larges.

Quelles différences établissez-vous entre analyse et recherche participative ?

La différence se situe surtout au niveau de l'ampleur. Les analyses sont des produits plus courts (quelques pages), au sujet plus restreint. On en a écrit une dizaine l'an passé [NDLR : à retrouver sur www.institut-eco-pedagogie.be]. La temporalité est aussi différente : la recherche est plus longue, avec un processus cyclique de va-et-vient avec les acteurs de terrain, en co-construction. Pour l'analyse, on ne sait pas écouter le même nombre de voix. Et la posture épistémologique est celle d'un savoir situé porté par une vision engagée sur la thématique.

Le public et les thématiques abordées sont aussi différents. Les analyses portent sur des thématiques en lien avec des enjeux de société pouvant concerner, intéresser, et interpeller tout le monde. La recherche est plus spécifique et le public plus ciblé, notamment les personnes avec qui l'on mène la recherche participative. Ceci dit, on n'a pas non plus envie d'avoir un rapport de recherche « super académique » qui ne serait lu et compris que par des scientifiques. On fera toujours en sorte que les résultats soient un

maximum lus, saisis et diffusés. Et aboutiront peut être à des formations avec, par, pour les acteurs de terrain.

Quelles formations, expertises et compétences en termes de savoirs, savoirs-être, savoir-faire, avez vous dû développer pour mener ces analyses et recherches ?

Des compétences en sciences humaines, pour être capable d'être à l'écoute du terrain, d'utiliser des méthodologies d'enquête et d'analyse de données, et avoir un minimum de connaissances théoriques sur le fonctionnement de la société et des individus.

Il faut aussi un intérêt ou une formation qui touche à la pédagogie, à l'environnement ou à la nature. L'avantage dans notre équipe est d'avoir un point de vue interdisciplinaire mêlant sciences humaines et sciences dures, permettant d'adopter un regard global sur les problématiques. J'ajouterais aussi la nécessité d'un esprit critique, une capacité de prise de recul. Enfin, il faut pouvoir se dire qu'on ne peut pas tout savoir et être capable d'aller chercher ailleurs ce dont on a besoin, dans d'autres secteurs, que ce soit académiques ou associatifs. Sans oublier notre héritage, l'expérience de l'IEP en la matière, qu'il faut transmettre lorsque l'équipe change.

Que pensez-vous de la marge de liberté et des moyens financiers accordés aux associations pour mener leurs analyses et recherches ?

Au niveau du financement, on a obtenu une subvention de la Wallonie. Des démarches sont également en cours auprès d'acteurs privés. Mais c'est essentiellement financé par l'Education permanente. Grâce à l'assouplissement du décret, nous avons à présent une plus large palette de types de productions¹ à faire valoir. Un lissage sur 5 ans est aussi prévu permettant d'atteindre le quota de publications fixé sur cette période. Cela permet à une association qui vit des difficultés une année, de pouvoir se relever une autre...

La difficulté est que l'on est en attente de reconnaissance pour cet axe [NDLR: *interview réalisée en 2019*]. Pour être reconnu, on doit déjà prouver un nombre conséquent d'analyses, tout en étant en sous-effectif pour le faire. On doit atteindre les chiffres, réaliser les productions avant même d'avoir les financements. Du coup, on fait avec nos moyens. Par exemple, les analyses sont censées s'appuyer sur un processus de co-construction du savoir. En amont, il s'agit, par exemple, d'aller recueillir les besoins sur le terrain, d'aller voir ce qui se fait dans d'autres secteurs pour produire l'analyse. Mais pour le moment, avec les moyens disponibles, ce processus de co-construction du savoir se réalise principalement avec l'équipe et le comité éditorial. On aimerait à terme l'élargir.

On a beaucoup d'idées mais encore peu de moyens pour les concrétiser...

Concernant le travail plus long de recherche-action, il est très peu financé, excepté par l'Education permanente. Car cela ne rentre pas dans les critères de demande de subvention classique, étant donné que les résultats ne sont pas forcément rapides, ni visibles... en tout cas, on ne peut les prévoir à l'avance. A Bruxelles, il existe le programme de financement Co-create, permettant de financer la recherche-action participative en matière de résilience urbaine et d'innovation sociétale, mais pas en Wallonie.

Le travail de recherche et d'analyse que vous effectuez au sein de l'IEP se distingue-t-il des recherches produites en milieu académique ?

La recherche en ErE en Belgique est surtout portée par le réseau associatif. Contrairement au Canada où c'est davantage porté par le réseau universitaire institutionnalisé au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). J'ai l'impression que l'intérêt des académiques belges pour l'ErE est très récent. Du coup, l'enjeu, ici, c'est vraiment de créer des ponts : comment interpeller le monde académique, avec notre réalité de terrain associative ?

En sachant qu'il y a vraiment chez nous cette spécificité d'ancrage associatif très riche. La question vient du terrain et vise un impact sur le terrain, une transformation, ce qui est plutôt rare dans le milieu académique, même si tout le monde ne sera pas d'accord là-dessus...

Dans la littérature en ErE, le rôle des associations dans leur action de recherche fait d'ailleurs référence à la notion de « praticien - chercheur ».

Pouvez-vous vous appuyer sur un département académique de recherche en ErE ?

Pas vraiment. Si on veut, par exemple, avoir un avis d'expert ou un regard académique sur ce que l'on fait, il n'y a pas UN département vers lequel on peut se tourner. On peut aller voir du côté des départements d'anthropologie, de psychologie, de psychopédagogie... Mais ce n'est pas évident d'identifier les acteurs qui peuvent nous aider à créer ces ponts entre l'associatif et le milieu académique.

La plupart des chercheurs que nous avons déjà rencontrés ne savent pas ce que c'est l'ErE. Nous n'avons pas les mêmes référents, le même langage, il y a vraiment un travail d'appropriation à faire. Il y a aussi un master de gestion de l'environnement à l'ULB et à l'UCL. Des étudiants ont fait leurs mémoires sur l'ErE dans le cadre de ces masters, sans nécessairement impliquer le réseau associatif belge. Certains mémoires sont super intéressants, mais restent dans une approche naturaliste, scientifique de l'ErE, orientée gestion de l'environnement. On s'éloigne de la pédagogie .

En quoi la recherche en ErE influence-t-elle les pratiques de terrain ?

L'idéal, ce serait que ce soit dans les deux sens. Une perméabilité : la recherche qui influe sur le terrain et le terrain sur la recherche.

Mais les lieux d'échanges entre chercheurs et acteurs de terrain manquent. Pourtant, les chercheurs sont plutôt demandeurs d'échanges avec les acteurs de terrain, et inversement. Je crois qu'il y a encore du boulot pour faire se rencontrer ces deux milieux. Il y a, en tant qu'associations, une place à prendre !

Propos recueillis par Karima Mettioui

¹ L'axe trois du Décret de l'Education Permanente - récemment mis à jour en 2019 - prévoit les types de productions suivants : les services, centres de documentation, outils, analyses, études et recherches participatives.

